

La percée des filles dans l'enseignement agricole technique français : entre obstacles et opportunités

Joachim Benet- GRESCO – Université de Poitiers

Sous la tutelle du ministère de l'Agriculture depuis 1960, les établissements d'enseignement agricole occupent une place singulière dans le système scolaire français. Ils ont été conçus initialement par l'État comme des instruments de régulation des flux de la main-d'œuvre agricole vers l'agriculture et d'autres secteurs professionnels¹². Dans les représentations ordinaires, cet enseignement reste largement associé à une formation qui prépare au métier d'exploitant agricole. Pourtant, les établissements d'enseignement agricole ont connu des transformations majeures de leur offre de formation. Celle-ci s'est largement diversifiée sous l'effet des mutations des métiers agricoles et ruraux. Les établissements se sont, en effet, ouverts pour préparer les jeunes à des métiers en dehors de l'agriculture dans les secteurs professionnels en expansion, notamment ceux des services aux personnes, du tourisme, de l'aménagement et des travaux paysagers, de l'environnement. Depuis une trentaine d'années, les formations agricoles se sont elles aussi diversifiées avec l'apparition de nouveaux cursus conduisant à des emplois salariés dans le secteur de l'agroalimentaire, la vente d'animaux de compagnie et l'animation équestre.

Ces recompositions de l'offre de formation ont entraîné un processus de féminisation de l'enseignement agricole¹³. La percée des filles dans l'enseignement agricole technique est révélatrice de nouvelles opportunités professionnelles pour les filles dans les milieux ruraux. Elles bénéficient, en effet, d'une reconnaissance professionnelle dans les activités salariées alors qu'elles avaient été privées pendant longtemps de droits professionnels dans l'agriculture. Néanmoins, cette percée des jeunes filles ne semble pas a

priori traduire, selon nous, une recomposition de la division sexuelle du travail en milieu rural dans la mesure où les spécialisations des femmes et des hommes demeurent une fois entrés sur le marché de l'emploi. Après avoir dévoilé les principales causes de la féminisation de l'enseignement agricole en rendant compte des contextes favorables à l'intégration des filles dans les formations, cet article se propose d'analyser les parcours et les expériences des jeunes filles intégrant ces formations en mettant l'accent à la fois sur les opportunités professionnelles et les obstacles ou les résistances qu'elles rencontrent. Les résultats exposés s'appuient sur une recherche qualitative portant sur 22 parcours d'anciens élèves des formations délivrées par le ministère de l'Agriculture dans la région Nouvelle-Aquitaine..

Les formations aux services de soins, des opportunités pour les filles en milieu rural

La progression importante des filles dans l'enseignement agricole s'explique avant tout par l'essor de la filière des services aux personnes qui prépare à des emplois tels que technicienne de l'intervention sociale et familiale, auxiliaire de vie sociale, aide-soignante, des emplois destinés à l'accompagnement des personnes dépendantes (malades, âgées et handicapées). Cette filière de formation est celle dont l'expansion a été la plus forte dans l'enseignement agricole ces trente dernières décennies. Elle accueille désormais un tiers des effectifs d'élèves¹⁴. Ces formations sont les héritières des formations agricoles ménagères; celles-ci n'avaient pas initialement une coloration professionnelle mais

¹² Barthez Alice, Chaix Marie-Laure, 1974, La formation professionnelle agricole est-elle anachronique ? Les fonctions attribuées à la formation professionnelle agricole dans le cadre des objectifs de l'agriculture et de l'éducation nationale depuis 1959, Rapport de recherche INRA.

¹³ Dahache Sabrina, 2012, La féminisation de l'enseignement agricole. Sociologie des rapports de genre dans le champ des formations professionnelles, Paris, L'Harmattan, coll « Logiques Sociales ».

¹⁴ Source : ministère de l'Agriculture, 2017.

ont permis aux filles d'agriculteurs d'améliorer leurs conditions d'existence dans les fermes. Le baccalauréat professionnel de services aux personnes et aux territoires (SAPAT) permet désormais aux titulaires de ce diplôme, à 90 % des filles (en 2015) de poursuivre des études dans les filières courtes du supérieur dans le domaine des services et du tourisme en milieu rural, mais également d'entamer des études médicales afin de devenir aide-soignante¹⁵. Le développement des formations de services aux personnes dans l'enseignement agricole est une conséquence des politiques publiques qui ont favorisé l'expansion de ce secteur dans le sens d'une plus grande « professionnalisation ». Face au vieillissement des populations rurales, des politiques publiques ont été mises en œuvre pour créer, à côté du secteur institutionnel traditionnel (les maisons de retraite), de nouvelles formes d'accompagnement à domicile pour les personnes âgées que l'État a confié à des réseaux associatifs. L'augmentation de l'espérance de vie entraîne le développement des métiers de services de soins et permet ainsi aux femmes d'accéder à l'emploi salarié en raison de leurs qualités dites féminines (comme l'attention portée à autrui), qualités qu'elles ont mises en œuvre dans le domaine familial et qui sont largement sollicitées dans ces métiers¹⁶.

Pour les filles interrogées dans le cadre de notre enquête, l'accès à ces emplois constitue une sortie qu'elles estiment honorable du système scolaire dans la mesure où elle est souvent perçue comme une revanche après des difficultés d'apprentissage importantes. Il est apparu, en effet, que les parcours scolaires des filles titulaires du baccalauréat SAPAT sont tous marqués par des difficultés précoces

dès l'école primaire ou le début du collège ayant généralement provoqué des redoublements, parfois répétés, puis leur passage dans les formations professionnelles agricoles. Il s'agit d'élèves éloignées, par leur culture familiale, des normes de comportement attendues dans l'univers scolaire, leurs parents ayant le plus souvent poursuivis des études courtes et professionnelles. Les jeunes femmes devenues aides-soignantes tiennent plus particulièrement ce discours de « revanche » parce qu'elles appartiennent à un groupe professionnel offrant une certaine stabilité auquel elles n'espéraient pas prétendre initialement. Leur parcours dans l'enseignement agricole leur a permis de reconstruire un rapport plus positif à l'égard de l'école et du travail.

Nadège est, par exemple, devenue aide-soignante après avoir connu des conflits familiaux importants durant son adolescence entraînant des fugues du domicile familial et l'entrée dans la dépendance des produits psychotropes. Après avoir été exclue de son établissement scolaire, elle découvre un centre de formation au sein duquel elle est scolarisée en internat. L'internat est pour elle un lieu où elle affirme avoir appris à respecter les règles de vie. Elle met en avant le fait qu'elle effectue différents stages en entreprise qui lui permettent d'éviter une certaine routine, ce qui constitue pour elle un changement par rapport au collège où elle était tout le temps assise derrière son bureau. Elle parvient finalement à réussir le concours d'aide-soignante grâce, selon elle, au cadre de vie scolaire et aux stages auprès des personnes âgées. Ce discours de la revanche scolaire doit cependant être nuancé car les emplois occupés par les filles interrogées se situent dans la continuité de ceux de leurs mères.

¹⁵ Source : ministère de l'Agriculture, 2017.

¹⁶ Christelle Avril, Les aides à domicile. Un autre monde populaire, Paris, La Dispute, coll. Corps santé société, 2014.

On observe, en effet, une forte reproduction sociale via les décisions d'orientation opérées par les filles. Par exemple, Nadège est devenue aide-soignante dans le service des soins palliatifs d'un hôpital. Sa mère était secrétaire dans un hôpital et sa grand-mère maternelle était aussi aide-soignante.

Les faibles mobilités sociales qui s'opèrent dans les parcours au sein des familles montrent que, si les formations agricoles permettent à ces jeunes femmes de retrouver un sens à leur poursuite d'études, elles restent cantonnées dans des emplois dits féminins et qui sont économiquement fragiles. Elles accèdent à des positions professionnelles économiquement plus difficiles et rencontrent plus d'obstacles que les garçons, formés dans les cursus techniques agricoles, pour obtenir un emploi stable. La comparaison avec les situations professionnelles des jeunes hommes titulaires des baccalauréats agricoles montre, en effet, qu'ils arrivent à obtenir bien plus rapidement qu'elles un contrat à durée indéterminée à l'issue de leur cursus¹⁷.

Les filles minoritaires dans les formations dites masculines, des transgressions des normes de genre

On observe des parcours plus transgressifs vis-à-vis des normes de genre et de la division sexuée du travail dans certains bastions masculins de l'enseignement agricole qui commencent à s'ouvrir aux filles. Ce changement s'opère sous l'effet de plusieurs facteurs liés aux transformations des métiers agricoles et ruraux. Dans les secteurs de formation de la production, de l'aménagement et de l'environnement, les compétences exigées par les professionnels se sont construites historiquement en référence au modèle masculin. Les femmes étaient exclues de ces professions, en particulier de l'agriculture où les positions professionnelles étaient transmises de père en fils¹⁸. Toutefois, les évolutions des logiques d'accès à ces professions et les transformations de la nature des tâches des emplois ruraux conduisent à un plus grand

degré d'ouverture aux femmes. Le caractère professionnel du travail des femmes dans l'agriculture a été progressivement reconnu depuis les années 1980¹⁹. Longtemps considérées comme des suppléantes de leur mari, les agricultrices ne bénéficiaient pas de statuts professionnels. Cette ouverture des métiers agricoles aux femmes a été rendue possible par ces évolutions qui s'accompagnent d'une reconfiguration des compétences et des savoir-faire de métier. En effet, la reconnaissance professionnelle des femmes dans l'agriculture va de pair avec les transformations de la nature du travail agricole. Bien qu'elles soient de plus en plus minoritaires parmi la population agricole, les agricultrices ont investi leur métier en introduisant de nouvelles activités qui n'étaient pas reconnues initialement comme professionnelles²⁰. Elles ont ainsi modifié la nature du travail en développant des dimensions de l'activité agricole autres que celle de la production, elles ont contribué à l'élargissement de l'agriculture aux fonctions de tourisme, de vente directe, de services. Les activités d'agrotourisme et d'accueil à la ferme (camping à la ferme, vente à la ferme, gîtes et chambres d'hôte), par exemple, ont été portées par les femmes²¹. Dans la mesure où elles sont désormais reconnues comme des professionnelles à part entière, leur engagement dans la formation agricole technique apparaît comme étant plus légitime ; en 2017, elles représentent ainsi un tiers des effectifs des publics des formations de production agricole, mais seulement 12 % des effectifs du secteur de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement²². C'est dans le salariat, notamment dans le secteur de l'agroalimentaire, qu'elles trouvent davantage de possibilités de carrière et dans certaines filières spécialisées.

Les filles interrogées qui se trouvent en situation minoritaire de genre dans les formations de production, d'aménagement et de l'environnement ont plusieurs points communs. Elles ont toutes bénéficié, quelle que soit leur origine sociale, d'une socialisation familiale leur permettant de mobiliser

¹⁷ Source : Ministère de l'Agriculture, 2017.

¹⁸ Alice Barthez, Travail, famille, agriculture, Paris, Economica, 1982.

¹⁹ Alice Barthez, Travail, famille, agriculture, Paris, Economica, 1982.

²⁰ Alice Barthez, « Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession », *Économie rurale*, 2005, n° 289-290, p. 30-43.

²¹ Christophe Giraud, Jacques Rémy, « Division du travail et légitimité professionnelle. Le cas des activités de diversification agricole en France », *Travail, genre et société*, 2013, vol. 2, n° 30, p. 155-172.

²² Source : ministère de l'Agriculture, 2017.

des ressources spécifiques pour intégrer ces filières dites masculines. Les filles en situation atypique dans ces filières s'identifient souvent à l'image du « garçon manqué ». Une explication réside dans le fait qu'elles ont vécu depuis leur enfance dans des milieux fortement masculins. C'est le cas par exemple de Flora, qui a passé toute son enfance aux côtés de son père et de ses frères à la campagne après le divorce de ses parents. Elle a participé aux activités familiales telles que la chasse et la pêche, et s'est occupée des nombreux animaux présents dans le jardin. Cette socialisation aux activités masculines lui a permis de se projeter dans le métier de garde-chasse. Elle affirme avoir développé une véritable passion pour la nature et s'est donc engagée dans un baccalauréat de gestion des espaces naturels. Comme les autres filles ayant ce type de parcours, elle explique avoir eu une très grande motivation pour intégrer cette formation, une motivation qu'elle affirme avoir construit dès l'enfance. L'orientation dans ces filières apparaît généralement comme un premier choix pour les filles. Contrairement aux garçons interrogés qui ont intégré ces filières après avoir rencontré des difficultés d'apprentissage, les filles interrogées semblent avoir été, à l'inverse, plutôt de bonnes élèves. Flora est ainsi la meilleure élève de sa classe en lycée agricole. La réussite scolaire semble être un atout non négligeable qui facilite l'intégration des filles en leur donnant une certaine légitimité. Néanmoins, même les filles qui ne témoignent pas de réelles difficultés d'intégration pendant leur formation, évoquent des obstacles au moment de leur insertion professionnelle. Elles se sentent découragées par les employeurs à s'engager dans le métier qu'elles souhaitent investir et préfèrent réorienter leur avenir professionnel. Flora a par exemple renoncé à son projet de devenir garde-chasse ; cette tête de classe en a été dissuadée durant sa formation par ses enseignants. Elle s'est finalement engagée dans la profession de technicienne de rivière pour une collectivité locale. Les transgressions féminines de l'ordre sexué peuvent avoir des coûts sur le plan de l'accès à l'emploi.

L'élargissement des formations agricoles aux filières animalières, quand les filles deviennent majoritaires dans les formations techniques

Les filles inscrites dans les formations agricoles ne se retrouvent pas systématiquement en situation minoritaire de genre. Elles sont, en effet, devenues majoritaires, dans plusieurs filières animalières, notamment la filière du cheval et celle de l'élevage canin et félin. Ces formations conduisent à des emplois s'exerçant en milieu rural et dont certains ont été intégrés dans l'agriculture. La définition de l'activité agricole s'est élargie. Elle comprend depuis 1988 les activités de transformation, de commercialisation de produits végétaux et d'animaux de l'exploitation, ainsi que les activités de service et d'accueil à la ferme. Depuis la loi sur le développement des territoires ruraux de 2005, les activités équestres ont été intégrées. La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010 a encore modifié cette définition en y intégrant les cultures marines et les productions d'aquaculture. L'élevage d'équidés en vue de la vente ou de l'exploitation dans le cadre des courses, de l'entraînement et du dressage des chevaux pour les loisirs et les centres équestres est reconnu comme une production agricole. À partir de 2003, la loi permet aux activités équestres d'obtenir le statut agricole. Ainsi, le code rural reconnaît comme agricoles les activités liées aux animaux de compagnie à usage domestique : l'élevage de chiens et de chats peut être considéré comme une activité agricole lorsque l'éleveur détient des femelles reproductrices qui ont au moins deux portées chaque année. La reconnaissance des activités d'éleveur d'animaux à des fins de divertissement et de loisirs par les organisations agricoles s'inscrit dans la croissance des services commerciaux liés à l'entretien des animaux de compagnie et au développement de la fonction touristique des espaces ruraux. La filière d'élevage canin et félin forme des jeunes aux activités de vente d'animaux de compagnie et de dressage, tandis que les formations du cheval préparent à une diversité de professions, comme monitrice de centre équestre ou cavalier. Ces secteurs de formation sont largement investis par les filles qui représentent plus de 70 % des titulaires des baccalauréats professionnels dans ces secteurs en 2015²³.

²³ Source : ministère de l'Agriculture, 2015.

La féminisation de ces filières s'explique par l'attrait des filles pour la relation avec les animaux et notamment pour les tâches de soin. Cet intérêt est présenté dans les entretiens comme une passion personnelle depuis l'enfance et a généralement conduit à un fort investissement personnel, en particulier dans le cas des élèves de la filière du secteur du cheval. Les garçons des filières dites masculines mettent eux aussi en avant la passion comme un motif d'orientation, c'est le cas par exemple des jeunes de la filière des machines agricoles. Dans les filières animalières, la rencontre avec un animal est décrite comme un événement déclencheur de l'orientation scolaire. Vivant en milieu rural, les élèves ont été amenées à s'occuper des animaux de la famille, des poules, des chiens et des lapins. L'accès à ces filières spécialisées est une opportunité pour transformer leur intérêt pour les animaux en capital scolaire et pour ensuite le monnayer sur le marché du travail. Ces filières spécialisées permettent de donner un sens plus positif à leur scolarité dans la mesure où les élèves peuvent réinvestir des connaissances acquises dans leurs loisirs à l'école. Néanmoins, l'engagement dans ces formations n'offre pas une insertion durable dans ces secteurs, ce qui les contraint à entamer des reconversions professionnelles. En effet, les emplois auxquels elles prétendent, celui de monitrice d'équitation notamment, sont saisonniers et précaires, souvent mal rémunérés et physiquement épuisants à long terme. La forte rotation dans ces emplois en relation avec les animaux traduit un certain désenchantement à l'issue des formations ou après quelques années d'exercice. Les blessures physiques, les mobilités géographiques imposées par les conjoints ou encore la naissance des enfants sont également évoquées dans les entretiens comme des facteurs déclencheurs de ces abandons. La volonté de conjuguer une passion personnelle avec son emploi connaît donc certaines limites.

Conclusion

féminisation. Les emplois dans les milieux ruraux tendent à se féminiser pour une partie d'entre eux, en raison du vieillissement des populations rurales nécessitant des accompagnements spécifiques, du développement de la fonction touristique des campagnes et des transformations de l'agriculture tournée vers les activités de commercialisation et de vente directe, notamment dans les secteurs professionnels en relation avec les animaux. Mais la percée des filles dans l'enseignement agricole ne traduit pas, selon nous, une véritable redistribution des rôles des hommes et des femmes dans le marché de l'emploi. Les filles interrogées restent effectivement souvent cantonnées dans des activités de soin, d'aide et d'animation, y compris celles qui investissent les filières agricoles. Celles qui intègrent les filières « masculines » rencontrent encore davantage d'obstacles en matière d'insertion professionnelle. En effet, lorsqu'elles se trouvent en situation minoritaire de genre, elles doivent toujours faire preuve d'une plus grande motivation que les garçons pour s'imposer et, malgré leur persévérance, elles s'engagent souvent dans une réorientation professionnelle. En définitive, les logiques de ségrégation sexuée perdurent malgré les tentatives de résistance et les transgressions féminines aux normes de genre. Des actions sont cependant mises en œuvre par le ministère de l'Agriculture dont certaines peuvent avoir des effets positifs sur les parcours scolaires et professionnels des filles. Par exemple, les accompagnements des filles minoritaires de genre dans leur formation sont susceptibles de les encourager à ne pas abandonner leurs études, voire à poursuivre dans leur domaine professionnel à l'issue de leurs études. Il est néanmoins difficile de saisir les effets réels de ces dispositifs sans une étude des parcours au long cours.

